



En accueillant le Trièves dans son programme de "Territoires à énergie positive" tournés vers la transition énergétique, la Région Rhône-Alpes voit clair : une forte volonté des élus et des habitants alliée à des atouts environnementaux spécifiques font du Trièves l'endroit idéal pour construire un avenir durable en mobilisant toutes les ressources locales (lire en page 4).

SEMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

ÉTÉ 2014

éditorial

S'engager ensemble pour le Trièves

Notre jeune communauté de communes vient de connaître son premier renouvellement de délégués après des élections municipales parfois disputées dans certaines communes. Au-delà des déceptions inévitables qui peuvent accompagner cet exercice démocratique, le Trièves se trouve aujourd'hui face à des défis inédits : les contraintes financières et l'agitation institutionnelle nationales mettent les collectivités locales dans une situation sans précédent. L'action publique locale ne pourra plus jamais être ce que nous avons pu connaître auparavant !

Entre l'attraction grandissante de métropoles tentaculaires et le risque d'abandon des territoires ruraux isolés, il va falloir inventer nous-mêmes un fonctionnement et des organisations originales si nous ne voulons pas qu'ils nous soient imposés par des technocraties lointaines.

Il faudra pour cela passer sur les susceptibilités, les querelles de clochers, nos préjugés sur telle ou telle catégorie d'habitants, préférer le dialogue constructif à l'invective, la conciliation aux polémiques et faire passer l'intérêt de tous avant l'idéologie.

Les équipes précédentes, sous la direction de Samuel Martin, ont mené à bien la difficile mission de fusionner des structures d'histoire et de compétences bien différentes, avec des fonctionnements très disparates. J'en profite pour leur rendre hommage ainsi qu'au personnel qui a consacré à ce projet un travail et une énergie considérables.

C'est désormais aux nouvelles équipes de poursuivre cette tâche exigeante.

Je sais qu'elles peuvent pour cela compter sur les habitants du Trièves qui ont depuis longtemps fait la preuve de leur créativité et de leur engagement pour un territoire auquel ils sont profondément attachés.

Qu'eux-mêmes soient assurés que l'ensemble des nouveaux élus communautaires aura à cœur, en fonction des moyens disponibles, de rechercher le meilleur pour le Trièves.



Jérôme Fauconnier
Président de la communauté
de communes du Trièves, Maire d'Avignonet

Vie institutionnelle

Les élus au travail

Choisis lors des élections des 23 et 30 mars derniers, les 41 conseillers communautaires issus des 28 communes* du territoire ont désigné le président de la collectivité, les vice-présidents et l'ensemble des représentants au sein des multiples structures partenaires de la CCT. Présentation de l'équipe dirigeante désormais en place.

L'exécutif : un bureau communautaire constitué d'un président, de neuf vice-présidents et d'un conseiller communautaire délégué

Jérôme Fauconnier, le nouveau président de la communauté de communes du Trièves qui succède à Samuel Martin, va pour les six ans à venir conduire la politique de services et de développement du territoire. Il s'appuiera sur une équipe composée d'élus déjà rompus à l'exercice de la fonction et de nouvelles personnalités :

- **Gérard Dangles**, adjoint au maire de Mens, *1er vice-président à l'économie et l'agriculture*
- **Christophe Drure**, maire de Roissard, *2^{ème} vice-président à l'environnement (ordures ménagères, eau)*
- **Guy Percevault**, maire de Saint Maurice en Trièves, *3^{ème} vice-président aux vies scolaire et associative*
- **Daniel Niot**, adjoint au maire de Saint Martin de la Cluze, *4^{ème} vice-président à l'urbanisme et aménagement du territoire*
- **Victor Vecchiato**, maire de Cordéac, *5^{ème} vice-président aux finances et gestion du personnel*

● **Jean Paul Mauberret**, conseiller municipal de Mens, *6^{ème} vice-président à la culture et au patrimoine*

● **Frédérique Puissant**, maire de Château-Bernard, *7^{ème} vice-présidente à l'enfance, jeunesse, famille*

● **Alain Rougale**, maire de Gresse en Vercors, *8^{ème} vice-président au tourisme*

● **Marie-José Villard**, conseillère municipale de Monestier de Clermont, *9^{ème} vice-présidente en charge des affaires sociales*

● **Jean-Bernard Bellier**, maire de St-Michel-les-Portes est nommé conseiller communautaire délégué à la gestion des forêts et aux énergies renouvelables.

Les vice-présidents organisent le travail de leur commission (composée en partie d'élus mais parfois aussi de représentants du milieu associatif, de professionnels, de représentants de la société civile...). Les dossiers et projets sont analysés et débattus au sein de ces commissions. *In fine*, c'est le conseil communautaire qui lors de sa réunion mensuelle valide ou non les différentes propositions. Conformément à la loi, le président et les vice-président reçoivent des indemnités de fonction assujetties à l'impôt. Par souci d'économie, les nouveaux élus ont voté une enveloppe indemnitaire inférieure à celle allouée au précédent mandat ❖

*1 conseiller pour chaque commune, exceptées celles de Clelles et St-Martin de la Cluze (2 conseillers), Sinard (3 conseillers), Monestier de Clermont (5 conseillers) et Mens (6 conseillers).

Des choix nécessaires

Lors de sa séance du 17 mars 2014, le conseil communautaire a arrêté les comptes de l'année 2013 et voté le budget primitif 2014.

1^{er} constat : les comptes 2013 sont très légèrement excédentaires illustrant le peu de marges de manœuvre pour la Communauté de communes du Trièves et la nécessité d'œuvrer avec prudence dans le domaine des finances.

2^{ème} constat : le budget 2014 a été élaboré dans un contexte de réductions des dotations de l'Etat (participation des collectivités au redressement des comptes publics) et du Conseil Général (baisse des aides en direction des structures « petite enfance ») et d'augmentations des charges (mise en place des rythmes scolaires, renforcement de la péréquation horizontale...).

3^{ème} constat : alors que le budget de fonctionnement 2014 présentait un déficit structurel de 320 000 €, le conseil communautaire a décidé de maintenir l'ensemble des actions et des services à la population et d'équilibrer le budget d'une part par une augmentation modérée de la fiscalité générant un produit fiscal supplémentaire de 135 000 € et d'autre part grâce aux excédents hérités de budgets antérieurs à la fusion.

Investissement : un seul grand équipement structurant a été validé par le conseil communautaire. Ainsi, 800000 € ont été prévus au budget 2014 pour réhabiliter le bâtiment les Aires à Mens destiné à accueillir les nouveaux locaux du multi-accueil de Mens et le Relais d'assistantes maternelles (voir ci-dessous). Le budget "eau potable" prévoit également un investissement stratégique : l'achat d'une source à Avignonnet afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des communes ayant délégué cette compétence à la CCT (voir page 3).

Les perspectives : l'ensemble des collectivités n'échapperont pas dans un futur proche à un contexte de rigueur compte tenu de l'objectif de redressement des comptes publics. Il s'agit là pour les communes et la communauté de communes d'un enjeu essentiel pour le mandat à venir qui nécessitera un travail en étroite collaboration pour inventer un nouveau mode de fonctionnement sur le territoire Trièves.

Taxes	Taux 2014	Taux 2013
Contribution foncière des entreprises (CFE)	28,12%	28,12%
Taxe d'habitation	7,78%	7,78%
Taxe Foncier Bâti	1%	0%
Taxe Foncier non Bâti	2,99%	2,99%

Vie institutionnelle Les compétences et missions de la CCT

Le 21 juin dernier, l'ensemble des élus municipaux ont été conviés à une rencontre de présentation de la collectivité. A cette occasion, un exemplaire du rapport d'activités 2013 a été remis à chaque commune. Ce document général permet, secteur par secteur, d'appréhender concrètement les actions en cours et les perspectives. Il est à disposition de tous les citoyens sur le site web de la CCT : www.cc-trieves.fr

Le détail
des chiffres
du budget 2014
sur >

www.cc-trieves.fr

LIBRE EXPRESSION

Une communauté de communes rassemble des communes pour mettre en œuvre un projet commun et fédérateur. C'est un acte collectif et difficile. Toutes les énergies sont nécessaires, toutes les sensibilités sont vitales, tous les avis sont précieux : l'intérêt du territoire doit primer, l'avenir du Trièves est une priorité. Nous avons cela en tête quand nous avons proposé un large rassemblement, sur des valeurs que nous pensions communes. Nous étions prêts à nous rassembler derrière Jérôme Fauconnier et travailler ensemble dans un exécutif partagé et ouvert.

Nous fûmes durement ramenés à la réalité d'un vote dans lequel la majorité a clairement, et même brutalement, imposé ses choix : 2 vices présidences accordées sur un exécutif de 10, Monestier de Clermont, représenté uniquement par son opposition municipale, et une représentation géographique totalement déséquilibrée. Est-ce cela « concilier les différentes sensibilités locales de notre territoire » ? (déclaration de J. Fauconnier). Nous étions plutôt sonnés ! Une majorité l'a donc emporté, faisant la part belle à la division et au clivage. Mais demain, le travail continue, les projets sont là, le territoire doit progresser et faire face aux enjeux d'un paysage administratif et politique tourmenté.

Nous représentons une grande partie du territoire et nous serons présents dans ce combat pour exprimer nos idées et avancer nos propositions. Notre groupe d'initiatives ouvrira des débats, fera entendre notre voix, contribuera aux travaux et facilitera la concertation, le dialogue et la proximité entre l'intercommunalité et les habitants.

Plusieurs idées ont déjà été avancées :

- un bureau ouvert aux 28 communes
- un rôle des commissions renforcé
- un ordre du jour discuté
- une commission finance forte et imaginative
- l'élargissement du rôle du CIAS

Avec nos forces et notre dynamisme, nous serons déterminés et constructifs pour un Trièves harmonieux et pluriel.

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Jean-Pierre Agresti, Frédéric Aubert, Marc Delmas, Ameline Diénot, Christophe Drure, Colette Giroud, Guillaume Gontard, Jean-François Helly, Pierline Hunckler, Jeanne Lucsanszky, Jean-Paul Mauberret, Michel Picot, Christian Roux, Yann Souriau, Pierre Suzzarini, Laurent Viallard, Marie Viola

Gestion des déchets Sécurité pour tous

Avant l'examen prochain de l'harmonisation et de l'optimisation de la collecte sur l'ensemble du territoire, des décisions viennent d'être prises afin de diminuer les risques pour les agents de collecte et les usagers lors du passage des camions-bennes. Ces décisions qui permettent de se conformer aux recommandations de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés, conduisent à la suppression d'une vingtaine de lieux de ramassage potentiellement dangereux à cause de la nécessité d'effectuer des marches arrière, de l'étroitesse des voies ou de l'importance de la pente. Chaque année, un rippeur meurt en France en raison de lieux de collecte dangereux. La suppression de ces « points noirs » est donc une exigence absolue. Les habitants concernés par ces changements (environ 300 personnes) ont été directement informés des modifications et des nouveaux emplacements des bacs dans lesquels ils sont désormais invités à déposer leurs ordures ménagères.

Au niveau du tri sélectif, même si on observe une bonne pratique de la part des habitants, il reste des efforts à faire. De nouveaux panneaux explicatifs sont en cours de préparation pour inciter chacun à correctement respecter les consignes et la propreté des lieux de collecte ❖

Horaires des déchetteries

	Clelles	Mens	Monestier de Clt
Lundi		9h-12h et 15h-18h	9h-12h et 15h-18h
Mercredi		9h-12h et 15h-18h	9h-12h et 15h-18h30
Samedi	9h-12h	9h-12h et 15h-18h	9h-12h et 15h-18h30

A savoir > Des travaux de sécurisation dans l'enceinte des déchetteries vont être entrepris par la Communauté de communes du Trièves pour prévenir notamment toutes chutes à proximité des bacs et bennes de dépôts.

en bref

Redevance ordures ménagères

Maintien du montant annuel de 148 € voté par le conseil communautaire pour l'année 2014.

Broyage à domicile

Gros succès pour le service gratuit de broyage à domicile. Rappel : service conçu pour un volume annuel global de 20m³ (5m³ maxi pour chaque rendez-vous) ; au-delà : facturation de 50 € de l'heure.

Collectes diverses

En 2013, 50 épaves de voitures ont été enlevées sur le territoire ainsi que 60 tonnes de plastiques agricoles. Une collecte de pneus de silos agricoles est en préparation.

Sac offert

Pour vos déchets recyclables, la CCT offre un sac de pré-collecte disponible dans les différentes antennes.

Vente de composteurs

La Communauté de Communes met en vente des composteurs de déchets verts et de cuisine d'un volume de 600 L au prix de 30 €.

Pratique > tél. : 04 76 34 11 22

www.cc-trieves.fr

> services aux habitants > gestion des déchets



Economie-Emploi
Disponible sur le site internet, la présentation des dispositifs pour la création d'activités et pour la recherche d'emploi ou de formation.
www.cc-trieves.fr
 > en 1 clic > publications

Jeunesse

Animateurs en herbe

Chaque année, la CCT participe au financement de la préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Après la participation à un stage théorique de 9 jours, les jeunes âgés d'au moins 17 ans et dont le dossier a été retenu se voient offrir la possibilité d'assurer leur premier encadrement auprès des enfants inscrits au centre de loisirs ou en séjour. Au cours de l'été, ce ne sont pas moins de 17 jeunes Triévois qui travailleront auprès des animateurs du service enfance-jeunesse. **Tél. : 04 76 34 28 42**

Economie / Agriculture

Producteurs locaux sur le web

En 2013, la CCT éditait une brochure présentant l'ensemble de l'offre des producteurs locaux. Cet annuaire est désormais disponible sur le site internet www.cc-trieves.fr à la rubrique "En 1 clic". Il devient possible d'effectuer en ligne des recherches par produits, par mots clés et par secteurs géographiques.

Personnes âgées / Handicap

Le Forum "**Bien vivre en Trièves**" se tiendra le samedi 11 octobre de 14h à 18h30 au gymnase de Monestier de Clermont. Un rendez-vous important pour recueillir un maximum d'information sur l'autonomie en général (aides financières, soins à domicile, matériel, loisirs, santé etc...).

Service autonomie / Maison du Trièves : 04 80 34 85 02

Projet social de territoire Avec et pour les habitants

Le diagnostic social du Trièves réalisé cette année est un outil permettant de mieux connaître la population du territoire, ses difficultés et ses besoins. Afin de le compléter, plusieurs agents de la CCT entament une démarche de consultation et de participation des habitants. L'objectif : redéfinir les missions des deux équipements socio-culturels de Monestier de Clermont (Le Granjou) et de Mens (Maison de l'enfance et de la jeunesse) et organiser la présence des services et permanences de proximité. A l'aide des propos recueillis, un comité de pilotage réunissant la CCT, la CAF, la MSA et le Conseil général, élaborera dès l'automne un futur projet social, véritable plan d'actions sur 4 ans pour faire du "vivre ensemble" une réalité quotidienne.

Renseignements - Le Granjou 04 76 34 28 44 / la MEJ 04 76 34 27 02

Gestion de l'eau

Eloigner les risques de pénuries

La CCT est devenue propriétaire d'une source située à Avignonet permettant ainsi d'anticiper sereinement d'éventuels épisodes de sécheresse.

En 2009 le très faible niveau d'eau observé en fin de période estivale a vivement alerté les élus. Si l'approvisionnement n'a pas été interrompu cette année-là, il n'en fallait pas moins regarder rapidement l'avenir en face et trouver une solution capable d'éviter le pire. Cette solution s'appelle désormais la source de Pierre feu. Captée par EDF en 1957 pour répondre aux besoins d'eau potable des personnels du chantier du barrage de Monteynard, elle fut rachetée ensuite par un exploitant agricole qui vient de la céder à la CCT au prix de 125000 euros. Mais pour le responsable du service de l'eau de la CCT, le plus gros reste à faire : « nous allons maintenant entamer les travaux indispensables pour que l'eau de la source soit injectée dans le réseau. 1250 mètres de conduites sont à poser mais il faut avant cela installer une pompe capable de remonter l'eau sur un dénivelé de plus de 200 mètres. » Le montant des travaux avoisine les 800 000 euros, une dépense d'investissement largement subventionnée par l'Agence de l'eau et le Conseil Général grâce notamment au très bon niveau de rendement du réseau et aux efforts réguliers entrepris pour son entretien et sa rénovation. La totalité des coûts de cette opération est imputée au budget de l'eau potable, qui est exclusivement pris en charge par les abonnés concernés sur les communes ayant confié cette compétence à la CCT. Le chantier est prévu pour la fin de l'année 2014, il faudra près de 12 mois pour le mener à bien. Comme pour toutes les sources à la charge de la CCT, l'Agence Régionale de la Santé effectuera sur le site de Pierre feu des prélèvements annuels réguliers pour contrôler la qualité de l'eau captée.

A savoir > Le conseil communautaire du 10 juin 2014 a pris la décision de laisser inchangés les prix de l'eau pour l'année à venir. Cela concerne les communes de St Michel les Portes, Roissard, Monestier de Clermont, St Paul les Monestier, Sinard, Avignonet et St Martin de la Cluze. Les autres villages ont conservé la compétence eau, c'est donc aux différents conseils municipaux de décider de leur tarification.
www.cc-trieves.fr > services aux habitants > eau potable

Petite enfance

Du nouveau pour les tout-petits

5 structures gérées par 3 associations partenaires et 2 relais d'assistants maternel : un dispositif dynamique en évolution constante pour répondre du mieux possible aux attentes des familles

L'Association triévoise pour la garde des jeunes enfants qui gère le multi-accueil des « P'titous du Trièves » située sur la commune de Mens va connaître en 2015 de profonds changements liés aux travaux de mise aux normes et de rénovation de ses locaux situés dans le bâtiment des Aires. Ce projet né en 2012 et qui à terme permettra l'accueil journalier de 22 enfants (contre 20 auparavant), est budgété à hauteur de 800 000 euros TTC. Le financement sera pris à hauteur de 80% par les partenaires de la CCT, la CAF, le Conseil général et l'Etat. Pour ne pas pénaliser les familles, l'accueil des tout-petits sera maintenu pendant les travaux de réhabilitation ; des espaces modulaires vont en effet être installés pour une durée de 12 mois. Là encore, la CAF poursuit son effort financier en subventionnant la moitié des 100000 euros prévus pour ce dispositif provisoire.

A Mens : multi accueil « les P'titous du Trièves »
 Tél. : 04 76 34 86 98

Effort et travail partagés

Pour les bénévoles et les salariés des associations structurantes dans le domaine de la petite enfance, équilibrer les budgets est devenu un exercice redouté. En effet, même si le désengagement progressif du Conseil général de l'Isère, qui représentera un manque à gagner annuel de près de 80000 euros d'ici 2016, est compensé par l'effort financier de la CCT qui pallie le retrait des aides du Département, les différents conseils d'administration doivent trouver des solutions pour maîtriser leurs dépenses alors même que leurs charges progressent et que les tarifs sont strictement encadrés. Un effort loué par la vice-présidente Frédérique Puissat, lors du dernier conseil communautaire avant d'inviter tous les acteurs aux 1^{ères} assises de la petite enfance et de la jeunesse prévues le 9 juillet. Assises organisées pour réfléchir aux perspectives de travail commun indispensable en ces temps d'inquiétudes financières.



ZOOM

La P'tite récré, halte garderie itinérante gérée par SOS récré, ouvrira désormais le mardi sur la commune de Roissard. C'est la conséquence d'une baisse des effectifs et de la volonté de répondre à la forte demande de garde enregistrée sur le secteur de Monestier de Clermont.
 Tél. : 06 78 21 89 79

www.cc-trieves.fr
 > services aux habitants > petite enfance

en bref

Vie scolaire/enfance jeunesse

► Rentrée 2014/15, quid du mercredi après-midi ?

La réforme des rythmes scolaires* validée dans sa globalité par les élus en mars 2014 entraîne un nécessaire travail de réorganisation des accueils de loisirs du mercredi après-midi. Malgré l'augmentation d'une heure du temps d'accueil, les tarifs ne changent pas pour l'instant (1/2 journée : de 5 à 17 euros selon quotient familial).

● Granjou de Monestier de Clermont (3-6 ans et 6-11 ans) : 12h/13h30 > pause déjeuner encadrée et réservée aux enfants des écoles de Monestier (repas froid fourni par les parents. 13h30/18h30 > temps de loisirs ouvert à tous. **Tél. : 04 76 34 28 42**

● Maison de l'enfance à Mens (3-6 ans et 6-11 ans + accueil ados en partenariat avec l'internat du collège de Mens) : les écoliers inscrits à la cantine sont récupérés à l'école par les animateurs. 13h30/18h30 > temps de loisirs ouvert à tous. **Tél. : 04 76 34 27 02**

● Secteur de Clelles : se renseigner auprès de l'AFR pour un dernier trimestre d'activités avant l'intégration en 2015 des animateurs de l'association au sein du service enfance-jeunesse. **Tél. : 04 76 34 48 54**

* Réforme élaborée par la CCT après 10 mois de concertation. Changements d'horaires et modalités pratiques expliqués en amont des inscriptions pour l'année 2014/2015 grâce à l'édition d'un livret pour chaque école. La réforme et le Plan Educatif du Trièves qui l'accompagne seront évalués, là aussi aux côtés de tous les partenaires, dès la fin de l'année 2014.

Tél. : 04 76 34 46 61
www.cc-trieves.fr
 > services aux habitants > vie scolaire



Trièves, territoire positif

Fidèle à une volonté politique ancrée depuis des années sur le territoire, la CCT souhaite prendre l'énergie comme enjeu majeur de ses différentes actions en faveur de l'aménagement local et du développement économique.

Une délibération prise à l'unanimité lors du conseil communautaire du 10 juin 2014 permet à la Communauté de communes du Trièves de signer une convention avec l'Association pour une GEstion Durable de l'Énergie (AGEDEN). Les élus viennent donc de prendre un engagement politique et financier clair auprès d'un partenaire chargé pour 3 ans de mettre en place des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la production d'énergies renouvelables ● Des *Permanences info Energie* sont mises en place pour se renseigner gratuitement sur la construction et la rénovation performantes (matériaux, isolation...), les choix d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude, la consommation responsable, les aides financières ● Le *Défi familles à énergie positive* est un concours d'économies d'énergie. Les familles inscrites se réunissent régulièrement pour essayer ensemble de modifier leur comportement quotidien et pour tenter de baisser leur consommation d'énergie (sur la région, 1480 foyers ont relevé ce défi et réalisé 13% d'économies par rapport à l'hiver précédent). L'AGEDEN est chargée également de l'accompagnement de la CCT pour la démarche TEPOS

et pour la préparation notamment d'un plan de travaux de rénovation thermique sur le patrimoine intercommunal.

TEPOS... quézako ?

Pour préparer la transition énergétique, la Région Rhône-Alpes et l'Ademe encouragent et accompagnent des territoires pilotes, dénommés « territoires à énergie positive » ou « TEPOS ». En Isère, trois territoires sont partie prenante dont le Trièves. L'aide porte sur l'animation et le financement des projets d'investissements : chaque TEPOS rhônalpin bénéficie ainsi de 100000 € sur 3 ans pour lancer des actions innovantes dans différents secteurs : rénovation des bâtiments, éco-mobilité, production d'énergies renouvelables... L'objectif restant de réduire de moitié, d'ici 2050, les besoins d'énergie et de les couvrir par des énergies renouvelables locales. Le 26 juin, l'accord-cadre du projet a été signé en présence de Benoît Leclair, vice-président de la Région et de Yannick Papaix, président de l'Ademe.

Pratique > CCT - Chargé de mission tél. : 04 76 34 49 12
AGEDEN tél. : 04 76 23 53 50 www.ageden.org



Environnement ► Un tour en forêt

L'évènement "Quelle Foire" aura lieu du 19 au 21 septembre à Mens, sur la thématique de la forêt et du bois dans la transition. Soucieuse de cette question, la CCT soutient techniquement et financièrement le collectif qui organise la manifestation mais aussi un cycle de conférences sur la filière bois : des rencontres axées sur l'histoire de la forêt, la gestion forestière ou l'équilibre forêt/gibier par exemple. Le prochain rendez-vous sur le thème de la construction en bois local est prévu le **jeudi 17 juillet à 20h au pôle bois de Saint-Michel-les-Portes** (toutes les dates ultérieures et le programme de la Foire sur www.quellefoire-trieves.fr).

La Foire sera aussi l'occasion pour les élus de la CCT de signer avec ses partenaires (ONF, associations de propriétaires privés etc...) la nouvelle charte forestière prévue pour 5 ans. Un espace d'information permettra aux visiteurs de comprendre les enjeux de ce document qui fixe des objectifs précis sur l'utilisation de la forêt (40% du territoire) et de ses multiples retombées en matière d'économie, de tourisme, de développement durable, de paysages etc...

Pratique > 04 76 34 42 82
contact@quellefoire-trieves.fr
www.quellefoire-trieves.fr

Culture & patrimoine Devoirs de mémoire

"Les vrais vaincus de la guerre, ce sont les morts"
Ernest Renan, écrivain / 1823-1892



Deux initiatives pour se souvenir des deux guerres mondiales qui ont ensanglanté le 20^{ème} siècle :

● Le Musée du Trièves accueille jusqu'au 30 novembre l'exposition "*Le Trièves pendant la guerre de 14-18*". Un regard historique sur la vie loin des tranchées et les conséquences du conflit à travers l'histoire de trois familles.

Pratique > Musée du Trièves place de la Halle à Mens
tél. : 04 76 34 88 28 / museedutrieves@wanadoo.fr

● Un livre émouvant intitulé "*La vie inimitable*", récit inédit d'un maquisard du Vercors vient d'être publié aux Presses Universitaires de Grenoble. Yves Pérotin y raconte de l'intérieur la résistance menée par les maquis du Trièves et du Vercors entre 1943 et 1944. Une publication rendue possible grâce au travail de la fille de l'auteur accompagnée dans sa tâche par de nombreux partenaires dont la CCT et le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

Pratique > service culture, tél. : 04 76 34 24 70



Les médiathèques du Trièves préparent dans le cadre des **Mots en balade** une semaine de la gourmandise du 4 au 11 octobre. Au programme : concours photo, expositions, contes, ateliers...

Tél. : 04 76 34 46 24
www.cc-trieves.fr
> services aux habitants > culture



Tourisme Trièves, terre d'accueil

A noter, la nouvelle édition du guide pratique 2014 et la version améliorée du site internet www.trieves-vercors.fr. Des supports essentiels pour la promotion du territoire.

Pratique > tél. : 04 76 34 11 22

Jeunesse > Prévention et santé

Permanence du Centre de planification et d'éducation familiale de Pont de Claix le jeudi tous les 15 jours de 13h à 15h sur rendez-vous au centre intercommunal du Granjou à Monestier de Clermont.

Pratique > 04 76 29 86 50 ou 06 84 81 87 94



PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

**RDV GRATUIT
POUR FAIRE
LE POINT SUR
VOS PROJETS >**

► **Monestier de-clermont**
04 76 34 11 22

► **Clelles**
04 76 34 44 29

► **Mens**
04 76 34 67 66

PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél. : 04 76 34 44 29	Mens Tél. : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h/14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

❖ PLACE DE L'ÉGLISE ❖

❖ RUE DU BREUIL ❖

❖ 300 CHEMIN FERRIER ❖

AGENDA

Conseils communautaires

Lundis 7 juillet,
15 septembre, 20 octobre,
17 novembre, 15 décembre
à 18h30 salle Eloi Ville à
St-Martin de Clelles
Ordres du jour et
compte-rendus sur :
www.cc-trieves.fr
> en 1 clic > conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation, photographies et impression :
imprimerie Grafi (FMI). Dépôt légal : décembre 2012

n°5 ► PARUTION PRÉVUE : NOVEMBRE 2014

